

« REPARER LES VIVANTS » : roman de Maylis de Kerangal

Sur un thème difficile, celui d'une transplantation cardiaque, Maylis de Kerangal emporte le lecteur dans une aventure humaine haletante. Pour prélever un coeur et le transplanter, il faut un donneur...

OBJECTIFS

L'étude de cette œuvre en seconde est recommandée dans le cadre de l'enseignement d'exploration « littérature et société ». L'auteur aborde un grand débat de société à travers le don d'organes et la définition de la mort. Les élèves pourront analyser des extraits du roman en lecture analytique, effectuer des recherches sur le don d'organes et mener une réflexion sur cette pratique médicale qui sauve des vies.

MATERIEL



De retour d'une session de surf dans le pays de Caux, trois lycéens sont victimes d'un accident sur la route. Simon, 19 ans, blessé à la tête, est déclaré en état de mort cérébrale. Ses parents autorisent le don d'organes. Le récit suit alors le parcours de son cœur et les étapes d'une transplantation qui bouleverse de nombreuses existences. L'auteure s'intéresse au cœur dans sa double dimension, comme organe mais aussi comme fonction symbolique de la vie. Au fil des pages, des cœurs s'entrechoquent, ceux qui s'effondrent dans des corps en santé et ceux qui continuent à battre dans des corps détruits. Maylis de Kerangal s'interroge sur la nouvelle conception de la mort, une mort cérébrale, où le corps respire, reste chaud, où des brides de vie continuent à apparaître. Les familles sont alors confrontées à des questions médicales délicates mais aussi d'ordres métaphysiques. Comment respecter le corps d'un être aimé alors que la loi n'est pas restrictive? Comment donner et garder en même temps ce qui symbolise celui qui est désormais parti ? Réparer les Vivants, c'est aussi la violence du morcellement du corps suite aux multi prélèvements, les divergences entre soignant et transplanteur, l'un qui considère toujours le donneur comme patient, l'autre qui considère les organes comme des produits en pénurie, signifiant que l'on ne meure pas assez. Finalement l'écrivain remet en lumière ce qu'il y a derrière tout greffé, vivant et « réparé », derrière la puissance de la médecine et de la haute technicité, le don.

DEROULEMENT

Voir les différentes séances sur <http://www.cercle-enseignement.com/Lycees/Seconde/Sequences/Reparer-les-vivants-2de-et-1re> :

8 séances pédagogiques à télécharger de la souffrance des parents à une réflexion sur la mort en passant par le protocole de prélèvement et les difficultés de faire un choix... La

séance 6 permet des recherches sur internet afin d'acquérir des connaissances sur le don d'organes et de réfléchir aux enjeux des progrès de la médecine.

ALLER PLUS LOIN

- http://crdp.ac-paris.fr/piece-demontee/pdf/reparerlesvivants_total.pdf
- Le roman a été adapté au théâtre par Sylvain Maurice assisté de Nicolas Laurent Avec : Vincent Dissez et Joachim Latarjet.
- <http://www.theatre-contemporain.net/spectacles/Reparer-les-vivants-14886/videos/>

SITES ET BLOGS DE REFERENCE

- <http://www.cercle-enseignement.com/Lycees/Seconde/Sequences/Reparer-les-vivants-2de-et-1re>
- <http://www.efg.sante.fr>
- <http://www.france-transplant.com>
- <http://www.france-adot.org>
- <http://www.coe.int/bioethics>
- http://www.coe.int/T/F/Cohesion_sociale/Santé/Activités/Transplantation_d'organes/
- <http://www.dondorganes.fr/> pour tout savoir sur le don d'organes et de tissus

DOCUMENTS, RESSOURCES ET REFERENCES JURIDIQUES

- - Code de l'éducation / Section 9 : L'éducation à la santé et à la sexualité / Article L312- 17-2 Créé par la Loi n°2011-814 du 7 juillet 2011 - art. 8

« Une information est dispensée dans les lycées et les établissements d'enseignement supérieur sur la législation relative au don d'organes à fins de greffe et sur les moyens de faire connaître sa position de son vivant soit en s'inscrivant sur le registre national automatisé prévu à l'article L. 1232-1 du code de la santé publique, soit en informant ses proches. Ces séances peuvent associer les personnels contribuant à la mission de santé scolaire ainsi que des intervenants extérieurs, issus notamment des associations militant pour le don d'organes. De même, une sensibilisation au don du sang est dispensée dans les lycées et les établissements d'enseignement supérieur, au besoin avec l'assistance d'intervenants extérieurs. »

- Convention sur les droits de l'homme et la biomédecine (1997) : texte de référence au niveau international dans le domaine de la bioéthique

- Réglementation sur la transplantation :

France : <http://www.legifrance.gouv.fr>

Suisse : <http://www.bag.admin.ch/transpla/gesetz/f/TxG%20FINAL%20f.pdf>

Belgique : http://www.angcp.be/bxl/fr/dons_organes/loi130686.html

Le centre de Doc de l'agence de biomédecine (documentation@biomedecine.fr) peut être contacté. En effet, en fonction des thématiques que les professeurs souhaitent aborder, le centre peut leur proposer des articles de fonds qui leur permettront d'étayer leur propos. »

INSPIRER LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE POUR LE BIEN-ÊTRE DES ÉLÈVES

ADOSEN - Prévention Santé **MGEN**
3 Square Max Hymans - 75015 Paris
adosen@mgen.fr - www.adosen-sante.com